



Centre Hospitalier Intercommunal

« HOPITAUX DU LEMAN »

3 Avenue de la Dame – CS 20526

74203 THONON-LES-BAINS CEDEX

DELIBERATION du Conseil de Surveillance
des Hôpitaux du Léman
Séance du 24 Novembre 2021 - Salle Dent d'Oche

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
LE VINGT QUATRE DU MOIS DE NOVEMBRE**

Le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier les Hôpitaux du Léman s'est réuni en séance ordinaire à Thonon sous la présidence de Monsieur Christophe ARMINJON.

Etaient présents

Avec voix délibérative

☞ M. Christophe ARMINJON, Maire de Thonon – Président du Conseil de Surveillance

Représentants des collectivités territoriales

☞ Mme Florence DUVAND, Représentante de la CCPEVA

☞ M. Joseph DEAGE, Représentant Thonon Agglomération

Représentant du Conseil Départemental

☞ M. Nicolas RUBIN

Représentants des usagers désignés par le Préfet de la Haute-Savoie

☞ Mme Nicole GAY, Représentante des Usagers

Représentante de la Commission de Soins Infirmiers, Rééducation & Médicotechniques

☞ Mme Angélique PERREARD

Représentants du Personnel

☞ Mme Corinne LAZZARI (C.F.D.T)

☞ M. Manuel DE LA HORRA (F.O.)

Avec voix consultative

☞ M. Denis BARTHES, Directeur par intérim des HDL,

Etaient excusés

☞ Mme Josiane LEI, Maire d'Evian – Vice-Présidente du Conseil de Surveillance

☞ Mme Françoise LEGER, Représentante des Usagers

☞ M. le Docteur Pierre BERGER, Représentant de la CME

☞ M. le Docteur François BOUNIOL

☞ M. le Docteur Christian BOURDEL, désigné par le DG ARS-AU.R.A.

☞ M. Sébastien GOYARD, Représentant de Mme CABOT, directrice de la CPAM

☞ M. Michel HORVATH, Personnalité qualifiée

☞ Mme Marion LENNE, Personnalité qualifiée

☞ M. Grégoire LONCHAMP, Directeur Adjoint chargé des Ressources Humaines des HDL

☞ Mme Yolande MOUGENOT, Trésorier Principal de Thonon

☞ M. le Dr Grégoire THERY, Président de la CME, Vice-Président du Directoire

☞ Mme Cécile ARDAUD, Directrice Adjointe chargée du Pôle Gériatrie et des Affaires Générales des HDL

☞ M. Nicolas GOLKA, Directeur Adjoint chargé des Achats et de la Logistique des HDL

☞ ARS – Mme Cécile BADIN

Participaient également à la réunion

☞ Mme Chloë FABRE, Directrice Adjointe chargée des Affaires médicales et des Coopérations

☞ M. Benoît LETENNEUR, Directeur Adjoint chargé des Soins des HDL

☞ M. Toufik SEMLALI, Directeur des services Techniques, Travaux et Sécurité

☞ Mme Nathalie POUX, Assistante de Direction des HDL

2021 / 07 – ADMISSION EN NON VALEUR

VU Le code de la santé publique et en particulier

VU le décret n° 2010-361 du 8 Avril 2010 relatif au Conseil de Surveillance des établissements publics de santé

VU le décret n° 2003-655 du 18 Juillet 2003 relatif aux Commissions administratives paritaires locales et départementales de la fonction publique hospitalière

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE, approuve à l'unanimité des membres présents la décision 39/2021 concernant l'admission en non-valeur d'un montant de 194 081,68€

Le Président du Conseil de Surveillance des Hôpitaux du Léman

Christophe ARMINJON

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' shape that loops back and ends in a horizontal stroke.